

Lettre recommandée

SPW – Direction de la Police et des Contrôles (DPC)
Monsieur le Directeur
Avenue Prince de Liège, 7
5100 Namur

SPW – Direction de la Police et des Contrôles (DPC)
Direction de Liège
Monsieur le Directeur
Rue Montagne Ste-Walburge, 2
4000 Liège

Eben-Emael, le 25 juin 2025

Concernant : Carrière du Romont à Eben-Emael, Bassenge
Importation de terres polluées – preuves d’infractions et contrôles défaillants

Messieurs les Directeurs,

La présente vous est adressée en nos qualités d’administrateurs de l’ASBL « Bien vivre en Vallée du Geer », n° d’entreprise 0761.391.602, dont le siège social est sis rue de la Vallée 7, à 4690 Eben-Emael.

Notre association, qui regroupe des habitants des villages proches de la carrière du Romont à Eben-Emael, s’inquiète depuis début 2021 des infractions perpétrées sur le site de la carrière du Romont, exploité par l’entreprise Heidelberg Materials Benelux SA.

La présente concerne plus précisément l’importation de terres polluées dans la carrière, sur la base d’informations crédibles et alarmantes que nous avons reçues d’une source souhaitant garder l’anonymat. En 2024, 11 camions avec destination la carrière du Romont ont été suivis : vous trouverez ci-dessous la liste détaillée des mouvements de transport. Pour chaque mouvement de transport, des échantillons de terre ont été prélevés sur le chantier de provenance et envoyés à un laboratoire agréé pour une analyse de type « Terre Décret Wallonie – Sol ».

Six des onze échantillons (55%) n’étaient pas conformes aux exigences du permis Walterre (réf. WT0001083), qui n’accepte que des terres de Type I et II.

Date	Adresse du chantier de provenance	Immatriculation du camion	Transporteur	Résultat laboratoire
20/06/2024	Rocourt (Liège) rue Oscar			#1 - non conforme
26/06/2024	Visé rue Lanaye 91 (Face 108)			#2 - non conforme
	Visé rue du Canal (Lixhe compost)			#3 - non conforme
26/06/2024	Visé rue de Mons 117			#4 - non conforme
13/08/2024	Haut Sart rue de Hermée 197			#5 – conforme
20/08/2024	Cheratte rue Saboré 75			#6 - non conforme
29/08/2024	Raeren			#7 – conforme
29/08/2024	Bilzen (Jaekri)			#8 – conforme
05/09/2024	Paive chaussée Brunehaut			#9 – conforme
05/09/2024	Lafelt Bonderstraat			#10 – conforme
10/09/2024	Rue de l’île Monsin 109, Liège			#11 - non conforme

Vu la gravité des faits et les risques immédiats pour la santé publique, **nous vous demandons d’intervenir d’urgence, d’arrêter les activités frauduleuses et de faire un audit des mécanismes de contrôle en place.**

Il est important de souligner que les terres importées présentent une forte probabilité d'entrer en contact direct avec la nappe phréatique, qui constitue la source d'eau potable d'Eben-Emael ainsi que de la région transfrontalière. Par ailleurs, la présence des terres polluées compromet toute perspective de réaménagement du site en zone agricole.

- ./. Dans un souci de totale transparence sur ce dossier, nous vous transmettons en pièce jointe l'ensemble des résultats d'analyse des échantillons dont nous disposons. Nous avons en notre possession les échantillons de contrôle correspondant aux 11 transports identifiés, que nous tenons à votre entière disposition pour toute vérification complémentaire.

Depuis 2021, notre association dénonce les risques liés à l'importation massive de terres dans la carrière du Romont. Le 10 mars 2021, nous avons envoyé une lettre recommandée aux autorités communales, demandant d'arrêter l'importation massive de terres :

« Le remplacement des terres sorties par des terres d'une autre provenance [...] génère des risques sur la qualité des terres restituées aux agriculteurs après la phase d'exploitation. »

Depuis, nous avons adressé plusieurs courriers aux autorités compétentes, sans obtenir de réponse satisfaisante.

- ./. Début 2022, une plainte a été déposée auprès du Parquet de Liège et une audition a été menée par la police de Bassenge ; aucune suite concrète n'a été donnée à ces démarches. Vous trouverez en pièce jointe copie des lettres concernées.

Nous restons bien entendu disponibles pour une entrevue, idéalement avant le 15 juillet, afin de discuter de cette problématique de vive voix. Au vu de la gravité de la situation, nous vous serions reconnaissants d'intervenir rapidement et de nous faire part, dans les meilleurs délais, des suites que vous entendez réservé à notre demande.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer l'expression de notre considération distinguée.

Au nom de l'association 'Bien vivre en Vallée du Geer',

Président,

Secrétaire,



ASBL 'Bien vivre en Vallée du Geer' (BE 0761.391.602)
p/a Rue de la Vallée 7, 4690 Eben-Emael
Adresse courriel: geerjeker@gmail.com

Copie pour information à :

Monsieur le Fonctionnaire délégué
Montagne Ste-Walburge, 2
4000 Liège

SPW - Département du Sol et des Déchets
Avenue Prince de Liège, 15
5100 Namur

Parquet du Roi
Cabinet Vert
Rue de Bruxelles, 2
4000 Liège

Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire
Place des Célestines, 1
5000 Namur

Monsieur le Ministre de l'Environnement
Rue d'Harscamp, 22
5000 Namur

Conseil d'administration de la SPI
À l'attention du Président, Monsieur Éric Hautphenne
À l'attention de la Vice-Présidente, Madame Katty Firquet
Rue du Vertbois, 11
4000 Liège